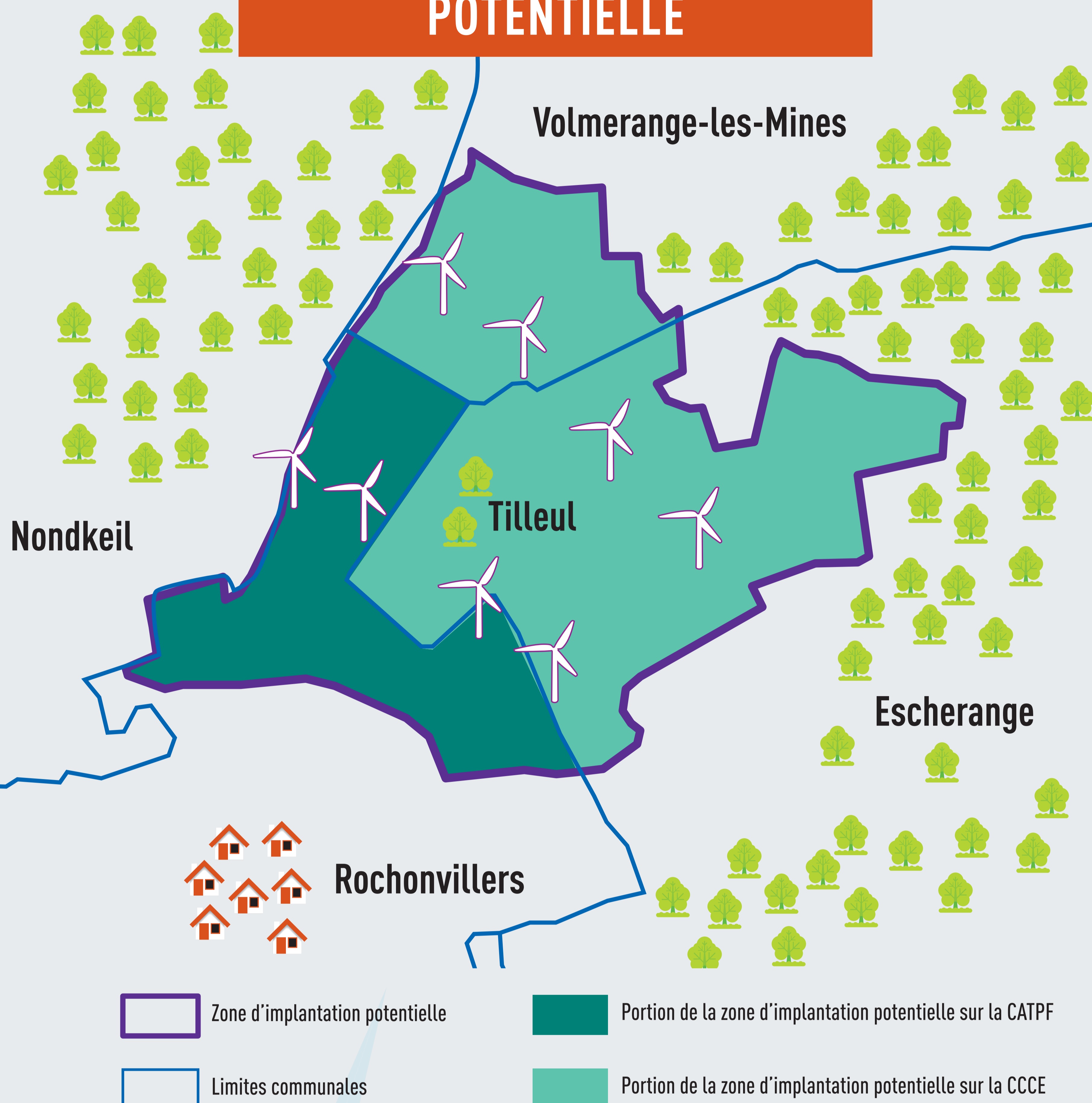


CAPEOLE



Depuis 2010, la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) s'est fortement impliquée dans une démarche active de maîtrise du projet éolien sur son territoire. Cette volonté se traduit aujourd'hui par la mise en place de la société **CAPEOLE**, société par actions simplifiée (SAS) dont la collectivité sera actionnaire, pour porter l'opération. À ses côtés, la communauté de communes a retenu la société ENGIE Green, spécialisée dans le développement, la construction et l'exploitation d'énergies renouvelables.

ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE



La zone d'implantation potentielle est située sur les communes de Rochonvillers, Escherange et Volmerange-les-Mines et correspond à la zone de développement éolien (ZDE) définie à partir de 2011.

Elle a été définie en tenant compte de son potentiel éolien, des possibilités de raccordement aux réseaux électriques, de la protection des paysages, des monuments historiques et des sites remarquables et protégés, de la sécurité publique, de la biodiversité et du patrimoine archéologique.

Le secteur est principalement composé de terres cultivées et couvre une superficie de 275 hectares.

Différentes études (paysage, biodiversité, acoustique) ont été menées au droit de la zone d'implantation potentielle au cours des derniers mois. Les résultats de ces études ont conduit la société Capéole à proposer un projet proportionné au regard des enjeux identifiés de 8 éoliennes sur les trois communes.

HISTORIQUE DU PROJET ÉOLIEN

DÉCEMBRE 2018

Dépôt de la demande d'autorisation environnementale

SEPTEMBRE 2018

Installation du mât de mesures de vent

NOVEMBRE 2017

Lancement des études (biodiversité, acoustique, paysage)

MARS 2017

Délibérations des communes et de la CCCE

2016

Reprise du projet par la CCCE

2014

Lancement d'une étude biodiversité par la CCCE

AVRIL 2013

Promulgation de la Loi Brottes conduisant à l'annulation des ZDE (retrait CATPF)

FÉVRIER 2012

Dépôt de la demande de ZDE auprès des Services de l'État

OCTOBRE 2011

Présentation de la démarche auprès des Services de l'État

MAI 2011

Zone d'implantation potentielle (ZIP) définie

JUIN 2010

Rapprochement de la Communauté de communes de Cattenom et Environs (CCCE)

MARS 2009

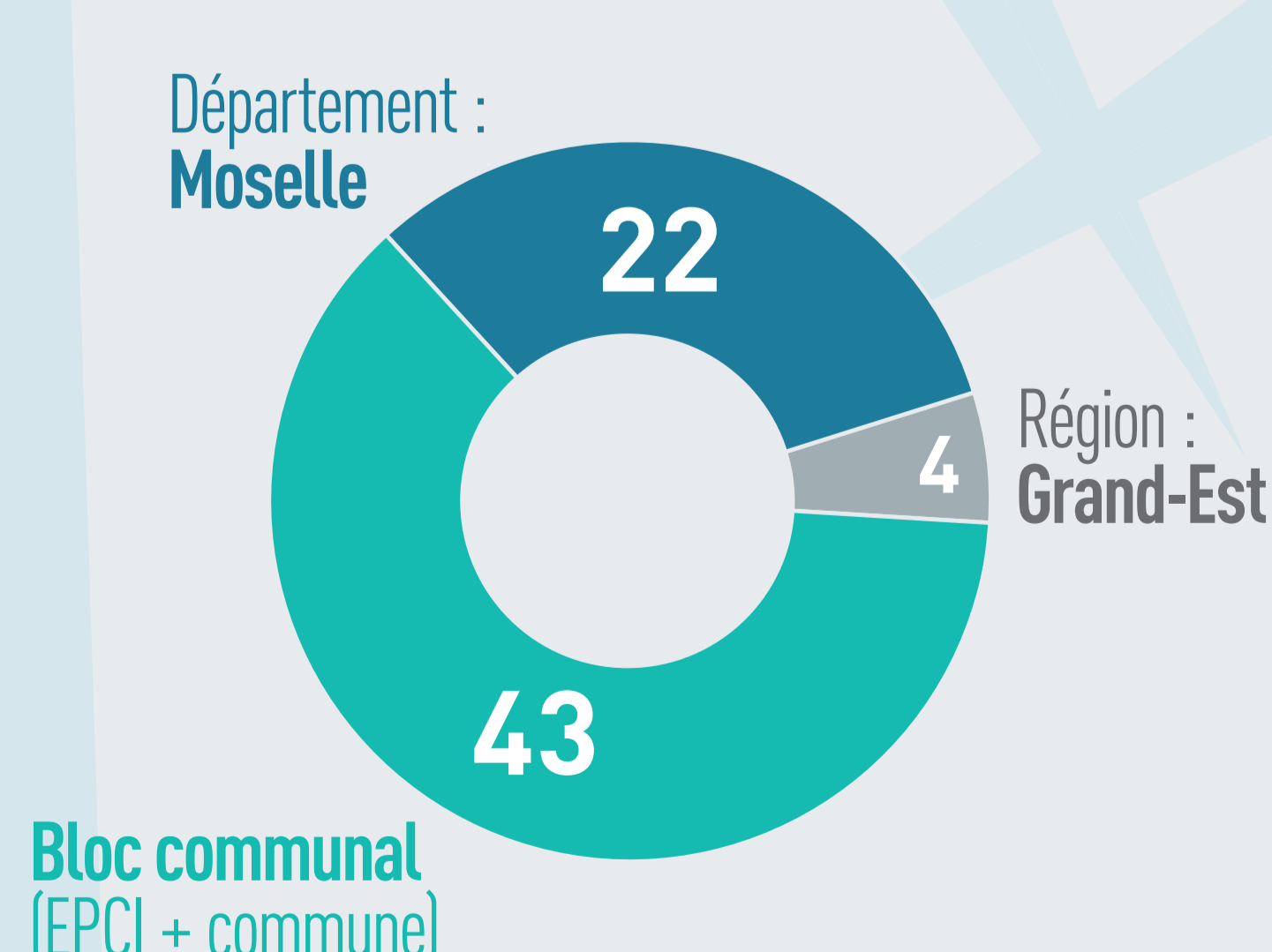
Lancement démarche ZDE par la Communauté d'Agglomération Thionville Portes de France (CATPF)

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES (K€)

Est donnée ci-après une estimation, à titre indicatif, de l'ordre de grandeur des retombées économique pour un projet de 8 éoliennes de 2 MW (3 sur la commune de Rochonvillers, 3 sur la commune d'Escherange et 2 sur la commune de Volmerange-les-Mines). Cette estimation ne saurait constituer un engagement de la part du pétitionnaire, étant donné la complexité du calcul réel qui sera effectué par l'administration fiscale.

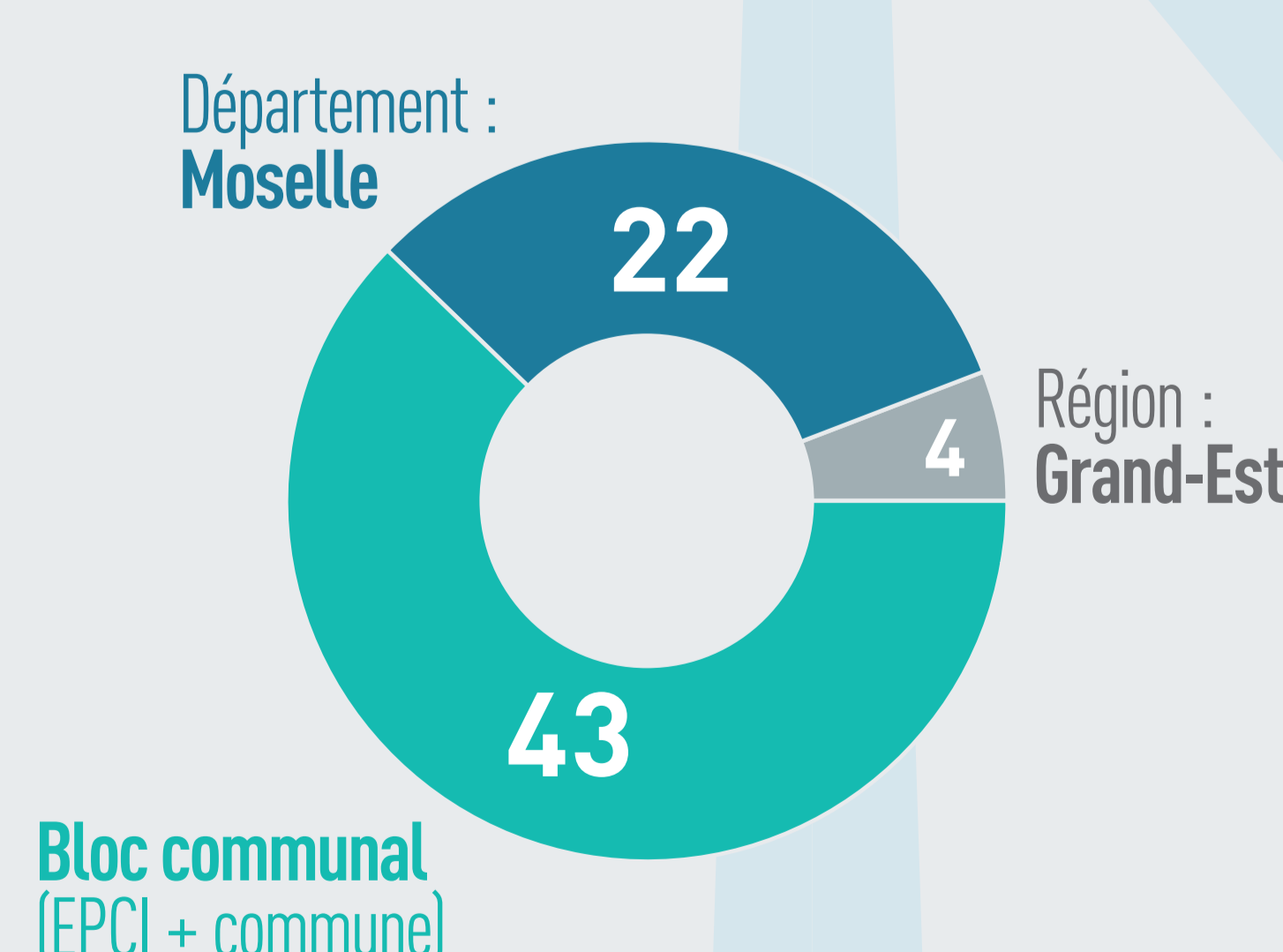
Commune de
Rochonvillers

69 k€



Commune de
Escherange

69 k€



Commune de
Volmerange-les-Mines

46 k€

